

**Intervention de la délégation tunisienne
23^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU
Australie – 9 novembre 2015**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation australienne et se félicite de l'intérêt que ce pays ami accorde à l'EPU.

Ma délégation a pris bonne note des mesures prises depuis le premier cycle de l'EPU, notamment l'adoption d'un Plan d'action national sur les droits de l'homme ainsi que les réformes ayant trait à la lutte contre la discrimination, l'autonomisation des personnes handicapées et la reconnaissance des droits des Australiens autochtones.

La Tunisie encourage l'Australie à ratifier la Convention sur les disparitions forcées et le protocole facultatif à la Convention contre la torture.

La Tunisie note les efforts consentis pour la protection des droits de l'enfant, et encourage l'Australie de poursuivre la réforme de son système de justice pour mineurs pour prévenir toute maltraitance des enfants.

La Tunisie encourage également l'Australie à revoir sa politique migratoire en particulier les politiques consistant à refouler en mer les embarcations transportant des demandeurs d'asile et à placer en rétention des immigrants.

La Tunisie exhorte enfin l'Australie à intensifier ses efforts visant à combattre et à prévenir les actes de violence à caractère raciste, et à inciter les responsables politiques à prendre clairement position contre la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance.

Je vous remercie de votre attention.